

INVENTAIRE DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DES FACULTES
MOBILIERES APPARTENANT A

**SARL GVS CARRE SENART "THE FRENCH
DONUTS"**

ET SE TROUVANT A

**Centre commercial CARRE SENART
3, Allée Du Préambule
77127 LIEUSAINT**

LIQUIDATION JUDICIAIRE
DE **SARL GVS CARRE SENART "THE FRENCH DONUTS"**

Dressé par Maître Matthias JAKOBOWICZ, Commissaire-Priseur, 746 rue du Maréchal Juin ZI Vaux le Pénil 77000 MELUN

A la requête de SCP ANGEL HAZANE-DUVAL, Mandataire Judiciaire

Nommé à cette fonction par jugement du Tribunal de Commerce de MELUN
En date du 7/10/2024

.....
NOTE PREALABLE
.....

Dès réception de la mission d'inventaire, un courrier invitant le responsable de la Société ou l'artisan, X à entrer en relation avec notre étude a été adressé le 10/10/2024, et nous avons tenté de le joindre téléphoniquement

X Le responsable a pris rendez-vous avec nous.

X L'inventaire a été dressé le 21/11/2024

O En sa présence

x Sans sa collaboration

O Faute de réponse, nous nous sommes rendus sur les lieux d'inventaire et au siège social pour le rencontrer. A défaut, nous avons laissé une carte de passage. Nous avons relevé nos investigations le sans succès.

O Le responsable a été invité à signer **une feuille déclarative** l'avisant de nous communiquer toutes informations ou dossier utiles en sa possession notamment au sujet des matériels faisant l'objet de clause de réserve de propriété, de contrats de location, de leasing ou de prêts et plus généralement appartenant à des tiers ; et de la présence de déchets polluants présentant des dangers pour l'environnement ou de l'exploitation d'un site relevant de la législation sur les installations classées.

O Voir note(s) complémentaire(s) ou photographie(s) à la fin de l'inventaire exposant certaines précisions utiles

ETAT DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DES FACULTES
MOBILIERES DEPENDANT de la LIQUIDATION JUDICIAIRE
SARL GVS CARRE SENART "THE FRENCH DONUTS"

Je soussigné, Maître Matthias JAKOBOWICZ, Commissaire-Priseur, certifie sincère et véritable le présent état, comportant 7 pages, et s'élevant à la somme de :

En valeur d'exploitation : **CENT SOIXANTE DIX EUROS.**

En date du 21/11/2024



Valeur d'exploitation : Il s'agit de la valeur de reprise sur le site des actifs mobiliers pour un candidat repreneur qui remettrait en route immédiatement l'exploitation. Il ne s'agit donc pas de la valeur comptable. Cette estimation doit obligatoirement être utilisée dans le cadre d'une cession de gré à gré par le Juge Commissaire de l'ensemble ou d'une partie des moyens de production.

NOS DEMARCHES :

Le tribunal de commerce de MELUN a prononcé la liquidation judiciaire de la SARL GVS CARRE SENART en date du 7 octobre 2024. Nous avons réceptionné le dossier le 10 octobre 2024 et tenté de joindre le dirigeant, sans succès.

Après plusieurs recherches, nous avons réussi à connaître l'enseigne du corner et avons pris attache avec le bailleur. Nous avons effectué l'inventaire le 21 novembre 2024.

MATERIEL D'EXPLOITATION

Exploitation

Vitrine sur roulettes et un chariot à plateaux sur roulettes



150

Petit coffre fort TOP CODE



20

MATERIEL D'EXPLOITATION	Exploitation
<p data-bbox="113 181 759 215">Deux vitrines à portes coulissantes (très mauvais état)</p> <div data-bbox="189 228 628 806">  </div> <div data-bbox="783 228 1222 806">  </div>	MEMOIRE
TOTAL MATERIEL D'EXPLOITATION	170
TOTAL GENERAL	170

RECAPITULATIF

RECAPITULATIF INVENTAIRE	Exploitation
TOTAL MATERIEL D'EXPLOITATION	170
TOTAL GENERAL	170

*Fait et dressé par Nous, Maître Matthias JAKOBOWICZ,
Commissaire Priseur Judiciaire
à LIEUSAIN
Le 21 novembre 2024.*

Melun, le 22 novembre 2024



Matthias JAKOBOWICZ